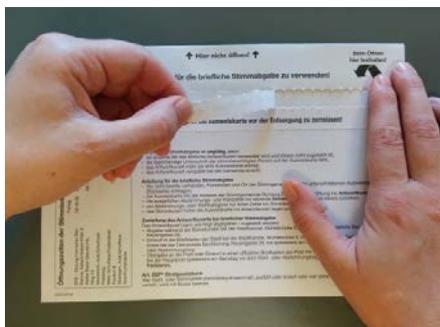
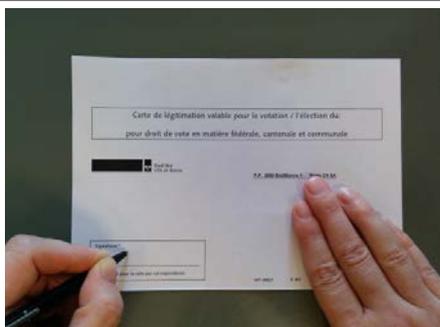


## Instructions pour le vote par correspondance

Les instructions suivantes ne s'appliquent qu'au **vote par correspondance**. Une **utilisation correcte garantit la validité et donc la prise en compte de votre vote** ! Rien ne change pour le vote par les urnes.



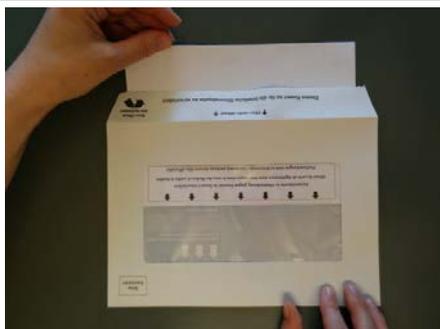
- ✓ Ouvrir l'enveloppe-réponse en tirant de droite à gauche sur la languette située au verso.
- ✓ Sortir la carte de légitimation et le matériel de vote. L'enveloppe de vote séparée fait partie du matériel de vote.



- ✓ **Signer la carte de légitimation** au verso.



- ✓ Mettre le bulletin de vote ou électoral **non plié** dans l'**enveloppe de vote séparée**.
- ✓ Fermer l'enveloppe de vote.



- ✓ Mettre l'enveloppe de vote avec la carte de légitimation dans l'enveloppe-réponse.
- ✓ **Attention:** glisser la carte de légitimation de telle sorte dans l'enveloppe-réponse que le sens de la flèche sur la carte de légitimation coïncide avec celui de l'enveloppe-réponse.



- ✓ Vérifier que l'adresse du Bureau électoral soit visible dans la fenêtre de l'enveloppe.
- ✓ Détacher la languette de l'enveloppe-réponse et coller. La remettre affranchie en temps utile à la Poste ou la glisser dans une des boîtes aux lettres de l'Administration municipale (voir remarque sur l'enveloppe-réponse).
- ✓ Le vote est uniquement valide si **l'enveloppe-réponse officielle** est utilisée.